



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 octobre 2024

Gratuité d'accès à la cathédrale Notre-Dame de Paris

La cathédrale Notre-Dame de Paris souhaite rappeler la position inchangée de l'Église catholique en France s'agissant de la gratuité du droit d'entrée dans les églises et les cathédrales.

La gratuité d'accès aux cathédrales et aux églises trouve sa justification, à la fois dans les dispositions de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État et dans la mission fondamentale des églises : accueillir de façon inconditionnelle et donc nécessairement gratuite tout homme et toute femme, indépendamment de sa religion ou de sa croyance, de ses opinions et de ses moyens financiers.

À Notre-Dame, pèlerins et visiteurs n'ont jamais été distingués : les offices sont célébrés pendant les visites, et les visites se poursuivent durant les offices. Mettre en place des conditions d'accès différenciées pour les uns et pour les autres se traduirait, comme c'est le cas ailleurs en Europe, par une séparation matérielle qui priverait pèlerins et visiteurs de la communion entre tous qui est l'essence même du lieu et les empêcherait de fait de faire l'expérience globale du monument et de son infinie beauté. Cette séparation serait par ailleurs extrêmement complexe à mettre en place sur le plan pratique : étant donnée la relative exigüité des lieux, il serait difficile de distinguer les visiteurs, les pèlerins et les fidèles.

La cathédrale Notre-Dame de Paris n'oublie pas, enfin, que parmi ces mêmes visiteurs qu'il est aujourd'hui proposé de mettre à contribution, un certain nombre a déjà manifesté son attachement indéfectible à Notre-Dame en finançant intégralement le chantier historique de restauration de l'édifice. Là aussi, une nouvelle distinction ne manquerait pas de s'imposer.

La sauvegarde du patrimoine religieux en France est un sujet cher au cœur de beaucoup, croyants ou non, et mérite une réflexion concertée dont la solution ne saurait être unique. D'autres voies peuvent être explorées que celle qui consiste à taxer les visiteurs de Notre-Dame, pour un prix qui n'a rien d'anecdotique et conduirait immanquablement des personnes à renoncer à visiter une cathédrale par nature ouverte largement à tous.

CONTACTS PRESSE

Emma Rinaldi – erinaldi@diocese-paris.net

Guillaume Thomas – g.thomas@notredamedeparis.fr